



Rapport 2010

Conseil consultatif des programmes

Sommaire

Préface	3
Le conseil consultatif	4
Le calendrier des travaux	7
Le contexte des échanges et des propositions	9
Chapitre 1 : La place de la télévision publique dans le paysage audiovisuel français et les valeurs identitaires du service public.....	10
1. Les éléments de contexte	10
2. Les avis du conseil consultatif sur les programmes et les contenus culturels.....	11
3. Les préconisations globales.....	14
Chapitre 2 : La culture au sein des programmes du groupe France Télévisions	15
1. Les éléments de contexte	15
2. Les avis du conseil consultatif sur les programmes et les contenus culturels.....	16
3. Récapitulatif des recommandations	22
Chapitre 3 : La fiction à France Télévisions	23
1. Les éléments de contexte	23
2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre de fiction de France Télévisions.....	24
3. Récapitulatif des recommandations	28
Chapitre 4 : Journaux et magazines d'information.....	29
1. Les éléments de contexte	29
2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre d'information de France Télévisions.....	29
3. Récapitulatif des recommandations	36
Chapitre 5 : à propos de la jeunesse	37
1. Les éléments de contexte	37
2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre jeunesse de France Télévisions	38
3. Récapitulatif des recommandations	39
Chapitre 6 : à propos du Sport	39
1. Les éléments de contexte	39
2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre de Sport de France Télévisions.....	39
3. Récapitulatif des recommandations	40
Chapitre 7 : Les personnes handicapées et la télévision	41
1. Les éléments de contexte	41
2. Une perspective commune.....	42
3. Le rôle de la télévision.....	43
4. Visibilité, intégration et pédagogie.....	43
5. L'accessibilité.....	43
6. Les attentes concernant les personnes atteintes d'un handicap psychique ou mental.....	44
7. Synthèses des attentes exprimées.....	45
Chapitre 8 : Synthèse des recommandations	46
Les annexes	

Préface

« France Télévisions, groupe au service du public, attache une importance toute particulière à la relation de confiance qui le lie à ses téléspectateurs. Aussi, je me réjouis de la naissance du premier Conseil consultatif des programmes dont la synthèse des travaux fait l'objet de ce rapport.

Si la naissance de ce Conseil est à l'origine d'une initiative parlementaire dans le cadre de la nouvelle loi sur l'audiovisuel public de mars 2009, elle s'inscrit également dans la politique menée depuis 2002 par notre Groupe pour faire de nos téléspectateurs des partenaires privilégiés.

Ainsi, après les médiateurs des programmes et de l'information, la création de notre centre de contacts, la mise en place d'un baromètre qualitatif mensuel, les forums mensuels de rencontre avec le public en régions et la naissance sur internet du Club France Télévisions en décembre 2005, nous avons complété notre dispositif de relations téléspectateurs en installant notre premier Conseil consultatif des programmes dès le lendemain du vote de la loi.

Composé de 20 téléspectateurs qui ont fait acte de candidature en juin 2009 pour devenir membres et qui ont été sélectionnés non seulement sur la qualité de leur lettre de motivation mais également selon un principe de représentativité de notre public, le Conseil consultatif des programmes est donc la dernière pierre à l'édifice des relations téléspectateurs.

Ce Conseil s'est réuni quatre fois au siège de France Télévisions tout au long de l'année pour des séances plénières au cours desquelles ses membres ont été mis en prise directe avec la réalité de l'entreprise. Ils ont pu faire entendre leurs suggestions et leurs commentaires, débattre sur la place de France Télévisions dans le paysage audiovisuel français et échanger autour de thématiques aussi variées que la culture, l'information, la fiction, les programmes jeunesse et le sport.

Au-delà de ces séances plénières, un lien de travail permanent a pu être établi grâce à la création d'un blog spécifique qui leur permettait de réagir instantanément à notre programmation et de nourrir leur réflexion.

Aussi, je tiens à remercier les membres de ce Conseil qui ont su donner de leur temps et s'investir avec rigueur et enthousiasme dans cette entreprise. Cela les honore et prouve un réel attachement à leur service public.

Le rapport qui suit est donc le fruit d'une année d'échanges et de débats et fait l'état des avis et recommandations qui ont pu être formulés. Comme la loi l'exige, ce rapport sera remis à la représentation nationale ainsi qu'aux principaux cadres de la télévision publique de façon à ce qu'ils puissent prendre connaissance des principales attentes et du regard que les représentants du public portent sur leur travail.

C'est ainsi que cet échange permanent avec nos téléspectateurs aura une réelle efficacité. »

Patrick de Carolis

Le conseil consultatif

Présentation des membres du conseil

Pour la constitution du premier conseil consultatif des programmes, un appel à candidatures a été ouvert du 15 au 30 juin 2009 sur le site du Club France Télévisions. Le conseil consultatif est composé de 20 membres et est présidé par le Président de France Télévisions.

Ces 20 personnes ont été sélectionnées parmi les membres du Club des téléspectateurs de France Télévisions qui ont fait acte de candidature. Ils ont été choisis dans un souci d'équilibre géographique, d'âge et de catégorie-socio-professionnelle. Nous avons également pris soin à ce que la diversité des goûts en matière de télévision soit bien représentée. Les membres du conseil consultatif seront renouvelés tous les ans.

Il est à noter que 3 des membres retenus et qui avaient donné leur accord n'ont pas souhaité participer aux travaux.

Estelle Batail – 35 ans – Secrétaire médicale – Gironde

« J'aime autant les divertissements, la culture que les documentaires. J'estime qu'une bonne chaîne est une chaîne qui sait proposer des programmes différents afin que toutes les catégories soient satisfaites. Il faut qu'une chaîne propose des programmes pour toutes les tranches d'âges, qu'il y en ait autant pour les sportifs que pour ceux qui aiment le culturel (dans sa diversité) et le divertissement ».

Nathalie Boucard – 36 ans – Adjoint administratif territorial – Vendée

« Nous regardons la télévision tous les jours et nous aimerions aider à améliorer ces services avec un œil totalement impartial et critique. Et qui permettrait aussi de débattre entre nous des améliorations à apporter. Chacun de nous a des attentes différentes à des heures différentes ».

Jeanine Chudeau – 64 ans – Assistante de direction retraitée – Indre et Loire

« La télévision est la fenêtre ouverte sur la vie toute l'année ! Dans un petit village, c'est aussi le moyen le plus sûr d'être informés sur tout et de toutes les manières. Alors autant choisir de pouvoir apporter une petite pierre à un édifice, parfois controversé, souvent critiqué mais tellement présent. On ne peut pas se plaindre du parisianisme de certains programmes, de la mauvaise qualité d'autres, se réjouir de certaines initiatives si on ne se sent pas concerné !!! ».

Catherine Debeaux – 38 ans – Juriste fiscaliste – Vaucluse

« "France Télévisions" évoque quelque chose pour moi. Comme je le disais plus avant Michel Drucker et Champs Elysées, les jeux de 20 heures avec Maître Capello, Thalassa, les informations régionales, qui sont incontournables mais aussi France Ô, découverte pour comprendre de quoi me parlait ma meilleure amie partie passer quelques années à La Réunion, et aussi France 4 qui rediffuse TARATATA à 20h45 et l'incontournable Question Maison dont je suis fan de la première heure. J'ai le câble et je ne sais combien de chaînes mais finalement les programmes que je préfère sont sur ces chaînes là ».

Huguette Delporte – 65 ans – Cadre comptable retraitée – Essonne

« La télévision fait partie intégrante de notre quotidien,(...) La télévision est une ouverture sur le monde, un moyen d'information, même si je ne suis pas toujours d'accord, avec la façon dont les sujets sont traités. Devenir membre consultatif des programmes, c'est devenir acteur de cet outil qu'est la télévision, avoir le sentiment de pouvoir l'améliorer ».

Marilou Doyhambehere – 25 ans – Pilote d'activités Division Ingénierie Nucléaire – Saône et Loire

« L'idée de recueillir des avis du public me paraît essentielle pour que le taux d'audience d'une chaîne reste élevé. C'est également une marque de confiance du groupe France Télévision envers les téléspectateurs. La mise en place d'un conseil consultatif est la mise en œuvre de cette idée. En retour, les idées retenues seront le résultat assuré de ces investissements ».

Jean-François Dupuy – 48 ans – Auditeur – Yvelines

« C'est la première fois, à ma connaissance, que cette démarche est effectuée vers les téléspectateurs. (...) il est souvent intéressant de connaître l'avis de ceux qui reçoivent ces programmes, qui les font vivre et contribuent, en en parlant à leur entourage, à les soutenir. Il y a de formidables programmes, comme des racines et des ailes ou Thalassa, des documentaires qui étonnent et font rêver (Rendez-vous en terre inconnue..), des séries françaises drôlissimes (fais pas ci, fais pas ça) ».

Frédéric Gonin – 34 ans – Elève Infirmier – Nièvre

« J'ai une certaine vision de la télé de demain avec de l'innovation, le maintien de bonnes émissions et quelques anciennes émissions qui pourraient être mises au goût du jour. Comme vous avez pu le voir dans le questionnaire que j'ai rempli initialement. Ce serait très gratifiant de pouvoir être consulté, de voir l'envers du décor (...) de discuter avec les personnes qui font les chaînes France Télévisions ».

Michelle Lambert – 63 ans – Gestionnaire de patrimoine retraitée – Morbihan

« J'adore la télévision et rien que pour cela j'aimerais faire partager mes ressentis aux personnels de FTV afin de faire évoluer les programmes pour le bien de tous. (...) Cela me permettra bien évidemment d'émettre des avis pour d'autres émissions, d'assister à la fabrication d'une émission etc. Dans un monde où tout évolue très vite, notre petit écran doit absolument grandir mais avec le travail de tous ».

Stanislas Latte – 30 ans – Commercial – Eure

« Je souhaite devenir membre du conseil consultatif des programmes de France Télévisions afin de défendre le service public en matière de programmes télé. Vos fictions et documentaires sont très bien réalisés et très instructifs. Je pense que nous sommes dans une époque où la télévision n'est plus un simple divertissement mais bel et bien un outil culturel ».

Emmanuel Medina – 31 ans – Consultant – Ile de France

« A l'heure des crises, il est temps de s'engager afin de participer à l'évolution socialement responsable des médias en général et de la télévision en particulier. (...) J'aimerais réellement avoir un sentiment d'utilité vis à vis de cet engagement. Je suis prêt à donner de mon temps, à travailler dans ce sens et m'engage à être disponible. Je suis un enfant de la télé, j'ai grandi avec et j'aimerais maintenant participer à son développement »

Francis Muylaert – 64 ans – Militaire retraité – Nord

« Le fait de pouvoir donner un avis, même à titre consultatif, dans l'optique de pouvoir améliorer le service public. Ne plus rester passif suite aux décisions, mais participer à l'élaboration de ces décisions. La télévision d'aujourd'hui est plus que citoyenne, elle se doit d'informer et de surprendre par sa créativité, elle se doit aussi de répondre aux attentes de toutes les catégories de la population ».

Mathilde Soulié – 23 ans – Etudiante – Haute Garonne

«Tout d'abord je tiens à souligner mon attachement au service public et à la qualité de ce dernier. La télévision est un média des plus accessibles et des plus apprécié. La télévision se doit donc de répondre aux attentes et envies diverses des différentes catégories de téléspectateurs, certes on ne peut pas contenter tout le monde mais on peut au moins essayer. Dans cette optique je me permets donc de saluer votre initiative et souhaiterai vivement m'inscrire dans cette démarche».

Nathalie Strebler – 43 ans – Comptable – Moselle

« Je suis une enfant de la télé, consciente de l'importance que celle-ci prend dans notre vie et à quel point elle peut avoir un impact sur nos choix et comportements, je souhaite que la Télé reste libre et indépendante. Je suis adepte de France Télévisions car je considère qu'elle propose des programmes de qualité et "intelligents" qui n'"abrutissent" pas les gens qui la regarde.Il est important de proposer des choix qui permettent aux téléspectateurs de s'informer et de se divertir. La télé doit respecter le téléspectateur (...) »

Jean-Claude Théodore – 77 ans – Ingénieur aéronautique retraité – Essonne

« Ma motivation principale est de saisir l'occasion de faire connaître aux instances dirigeantes de la Télévision française l'opinion de ceux qui ne s'expriment pas. Pas dans un but critique ou polémique mais dans celui de contribuer à améliorer d'abord la qualité des émissions et ensuite l'écoute d'un service public qui doit d'abord être au service de l'intérêt général tout en s'efforçant de rester attractif. Et sans subir exagérément la contrainte de l'audimat ».

Lina Tibi-Nardella – 50 ans – Sage-femme – Bas-Rhin

« Je regarde beaucoup la télévision à n'importe quelle heure et n'importe quel jour de la semaine surtout quand je dois me reposer avant ou après mes gardes de nuit...Je connais donc pas mal les grilles de programme de nombreuses chaînes. J'ai une curiosité qui me fait même regarder les chaînes étrangères pour voir ce qui s'y passe. J'ai une boulimie du direct et des Journaux télévisés...».

Guy Vergeade – 53 ans – Comptable – Loire-Atlantique

« La télé est un instrument domestique omniprésent. Elle permet de s'évader tout en restant chez soi. Une multitude de chaînes de divers horizons nous est offerte et nous pouvons en profiter au maximum sans réserve si nous le souhaitons. Je ne regarde que peu la télévision mais je veux y prendre plaisir. Il me semble qu'être téléspectateur c'est déjà participer. Donner son avis permet de faire avancer l'esprit des programmes pour des gens comme moi qui ne sommes pas des personnages de fiction (...) »

Le calendrier des travaux

Le conseil consultatif s'est réuni non seulement trois fois par an en séance plénière au siège de France Télévisions, mais a assisté également à une journée découverte de France Télévisions lors des journées du Patrimoine.

Par ailleurs, des échanges permanents ont eu lieu entre le Groupe et les membres du conseil par l'intermédiaire d'un blog dédié, de newsletters régulières et de l'envoi de lettres électroniques leur adressant une suggestion de programmes à regarder.

Ces échanges réguliers ont permis aux membres du conseil exerçant une activité professionnelle de prolonger le lien établi lors des journées de travail mais également de se nourrir de nos programmes pour mieux nous restituer leurs avis et recommandations.

- n Le 20 septembre : première journée de présentation à l'occasion des Journées du patrimoine.
 - o Accueil
 - § Discours de bienvenue par Camille Pascal, secrétaire général du Groupe
 - § Présentation des programmes de la rentrée
 - o Visites des studios par Marie-laure Augry
 - Le Studio du 20h de France 2 + enregistrement météo par Isabelle Martinet.
 - Le Studio du 13 heures de France 2 (atrium).
 - Le Studio de Télématin
 - La Régie HD de France 2
 - Les loges maquillage
 - Le Studio C (Stade 2, A vous de juger ...)
 - La rue des décors
 - Le Studio 330 (Ce soir ou jamais)
 - Le Studio 300 (Journal de France 3)
 - o Déjeuner en présence d'animateurs et de dirigeants du Groupe
- n La première réunion plénière du conseil consultatif des programmes a eu lieu le mercredi 25 novembre 2009.
Elle a été consacrée à la télévision de service public, sa place, son organisation.
 - o La matinée de sensibilisation :
 - § France Télévisions : une entreprise de télévision :
Intervenant : Kim Pham, directeur général adjoint
 - § La chaîne de valeur et les modèles économiques de la télévision
 - § Les principes fonctionnels et organiques de l'entreprise
 - § Focus sur la direction des programmes
 - § Les principes de programmation généraliste, thématique et locale
 - § L'organisation d'une grille stratégique : genre, formats, horaires
 - § France Télévisions : une entreprise publique
Intervenant : Alain Vautier, directeur des antennes

- § La place de France Télévisions dans le PAF
- § La mission de service public : les droits et devoirs de France Télévisions
- § Le nouveau cahier des charges
- § Différenciation vis-à-vis des chaînes privées : priorité donnée à la culture et à la création française, télévision de tous les publics, etc.
- § La réforme de l'audiovisuel public
- § Quelles mesures de la performance ?
Intervenant : Remi Festa, directeur des études
 - § L'audimat
 - § Les indicateurs qualitatifs

- Déjeuner d'échanges avec des animateurs et des dirigeants du Groupe :
William Leymergie, Samuel Etienne, Alessandra Sublet, Cyril Hanouna, le médiateur de France 2 (Christian Marie-Monnot), le médiateur du groupe (Alain Le Garrec), Camille Pascal (Secrétaire Général).
- Après-midi de travail autour des thématiques :
 - § Comment s'adresser à tous les publics, et notamment aux jeunes ?
 - § Comment s'illustre la différence vis-à-vis des chaînes privées ?

n La deuxième séance plénière a eu lieu le 12 mars 2010.

Lors de cette journée, les membres du conseil ont débattu sur quatre thématiques. Dans chacun de ces domaines, ils ont établi un bilan de l'offre de France Télévisions et effectué des recommandations.

- La matinée :
 - § Discours introductif et échanges
Intervenant : Patrice Duhamel, directeur général
 - § Débats autour des sujets suivants :
Intervenant : Julien Borde, directeur de l'unité Jeunesse
 - La Culture et les émissions culturelles
 - La Fiction
 - Les programmes Jeunesse
- Le déjeuner (13h – 14h30) : déjeuner avec des cadres et animateurs du Groupe :
Virginie Lemoine, François Busnel et les médiateurs Marie-Laure Augry, Christian-Marie Monnot, Alain Le Garrec.
- L'après-midi : débats autour des sujets suivants :
 - § Les journaux, les magazines d'information en présence de Marie-Laure Augry, médiatrice de l'information de France 3
 - § Le Sport

n La troisième séance s'est tenue le 28 mai 2010.

Cette journée a été consacrée à l'élaboration et à la validation du rapport des travaux du Conseil consultatif.

Le contexte des échanges et des propositions

Les membres du Conseil Consultatif ont placé leurs interventions sous le signe de leur attachement au principe même de la télévision publique, comme au groupe et aux chaînes qui l'incarnent.

Leur attachement s'est trouvé renforcé du fait même des risques qui leur paraissent induits par le bouleversement du modèle économique de la télévision publique, ainsi que par les débats et les incertitudes qui ont caractérisé ces évolutions, qui ne sont du reste pas encore achevées.

Le Conseil Consultatif a exprimé son adhésion au rôle spécifique qu'ils attribuent à France Télévisions au sein du paysage audiovisuel.

Le Conseil a pris acte du renouveau éditorial de France Télévisions et y adhère.

Il note que les chaînes publiques ne doivent pas être exclusivement préoccupées de l'audience.

Il affirme son attachement au maintien d'une ligne éditoriale exigeante et demande que les ressources qui y sont nécessaires soient garanties.

L'adhésion exprimée par le Conseil Consultatif est fondée sur quatre appréciations de l'offre de France Télévisions :



Un relèvement de la qualité des programmes et de la part accordée à la culture, entendue au sens large.



La valorisation de la différence de la télévision publique.



La valorisation de la diversité des programmes d'une télévision généraliste, qui s'adresse à tous les publics à travers tous les genres télévisuels.



La perception très nette de la capacité de création, d'innovation et de réalisations patrimoniales qu'autorise le positionnement particulier de la télévision publique.

La diversité et le statut même de France Télévisions, rendent possible une offre plus culturelle, mais qui demeure accessible, ainsi qu'une offre plus créative qui s'oriente vers tous les publics.

Chapitre 1 :

La place de la télévision publique dans le paysage audiovisuel français et les valeurs identitaires du service public

1. Les éléments de contexte

L'identité et la singularité de la société nationale de programme France Télévisions au sein du paysage audiovisuel français découlent des missions de service public, définies par la loi et par son nouveau cahier des charges¹, et par des orientations stratégiques pluriannuelles contenues dans son contrat d'objectifs et de moyens (COM)².

Aux termes de l'article 43-11 de la loi du 30 septembre 1986, France Télévisions doit notamment répondre à des objectifs de :

- ⇒ Qualité et diversité de l'offre de programme : s'adresser à l'ensemble des publics à travers une offre de programmes de qualité, variés et innovants, qui participent du pluralisme et reflètent la diversité de la société française.
- ⇒ Contribution à la vie démocratique et à la cohésion sociale : favoriser le débat démocratique, l'insertion sociale et la citoyenneté, mettre en œuvre des actions en faveur de la diversité culturelle et de la lutte contre les discriminations ; assurer l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information ; favoriser l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux programmes ; concourir à l'éducation à l'audiovisuel et aux médias.
- ⇒ Concours à la politique culturelle : participer à la promotion de la langue française et des langues régionales ; contribuer au développement et à la diffusion de la création intellectuelle et scientifique ; concourir au rayonnement de la francophonie et à la diffusion de la culture et de la langue françaises dans le monde.
- ⇒ Participation au développement des nouveaux services et des nouvelles techniques de production et de diffusion.

La loi du 5 mars 2009 a ajouté un certain nombre de devoirs complémentaires à ce socle de missions de service public :

- ⇒ Tenir compte du développement des technologies numériques pour assurer l'accès de tous les publics à ses programmes.
- ⇒ Garantir la diversité de la création et de la production à travers ses choix de programmation et ses acquisitions de programmes audiovisuels et de films de cinéma.
- ⇒ Améliorer la présence de la diversité de la société française dans les programmes et dans la programmation.
- ⇒ Lutter contre les discriminations et mieux refléter la diversité de la société française dans la politique de ressources humaines.
- ⇒ Favoriser l'apprentissage des langues étrangères.

¹ Le nouveau cahier des charges de France Télévisions est entré en vigueur le 23 juin 2009 (Décret n° 2009-796).

² L'objectif n°1 fixé dans le COM est précisément la « promotion des valeurs identitaires du service public ».

- ⇒ Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ⇒ Mettre en valeur la diversité du patrimoine culturel et linguistique de la France.

Ces grandes missions de service public s'ajoutent à des dispositions significatives en faveur du soutien à la création européenne et d'expression originale française, et imprègnent fortement la programmation de chaque service de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5, Réseau France outre-mer, et des services de médias audiovisuels à la demande qu'elle édite).

2. Les avis du conseil consultatif sur les programmes et les contenus culturels

2.1. L'évolution des programmes de France Télévisions

Le Conseil Consultatif a manifesté son adhésion à l'évolution de l'offre de France Télévisions au cours de ces dernières années. Le Conseil Consultatif a globalement estimé que le tournant éditorial avait engagé un mouvement qui a conduit au relèvement de la part culturelle comme de la qualité de l'offre de programmes du groupe.

Le groupe France Télévisions a proposé plus de contenus culturels et plus de créations patrimoniales, tout en maintenant sa distance avec les formes télévisuelles les plus racoleuses, notamment la télé-réalité et le people.

L'évolution de l'offre du groupe France Télévisions est d'autant plus valorisée qu'elle intervient alors que le paysage audiovisuel se trouve profondément transformé par l'émergence et le développement des chaînes de la TNT, et qu'il se poursuit alors même que le modèle économique de la télévision publique est en plein développement.

« JC Théodore : Moi ce que je dirais c'est de ne pas faiblir. Ne pas faiblir. France Télévisions a depuis quelques années réamorcé des émissions que tout le monde ici juge intéressantes »

« C. Debeaux : On s'en est aperçu, si, si. Et moi le message ce serait plutôt de continuer sur la voie qui a été choisie, parce que je trouve que c'est très bien et même de mieux en mieux »

« JC Théodore : Depuis quelques années, je retrouve la télévision que j'ai connue à cette époque-là, où l'on retrouve beaucoup d'émissions culturelles, des documentaires »

« C. Debeaux : Je trouve pour ma part que la 'culture' au sens très large est bien présente sur France Télévisions. J'ai passé une journée, malade, devant France 5 en semaine et j'ai eu l'impression fort agréable de n'avoir vu que des émissions culturelles. J'apprécie particulièrement les programmes de reportages qui font voyager sans sortir de son salon, permettant d'apprendre de nouvelles choses et d'aller à la rencontre d'autres cultures. Comme 'Des Racines et des Ailes' ou 'Faut pas Rêver', ou encore 'Thalassa' dont je ne me lasse pas »

2.2. La différence du service public

Le Conseil Consultatif a manifesté un attachement appuyé à la différence de la télévision publique, qui lui paraît en mesure, de par son statut et son modèle économique, de ne pas se soumettre aveuglément et à n'importe quel prix à la recherche des audiences.

Les membres du Conseil Consultatif ont estimé que l'offre de France Télévisions contribuait à relever l'ensemble du média, car son positionnement lui permet d'éviter le sensationnalisme et le racolage, de garder une certaine hauteur de vue et une certaine distance, par rapport aux événements comme aux débats sociaux qui suscitent les réactions les plus passionnelles.

Dans la perspective de ses préconisations, le Conseil Consultatif s'est montré attaché à l'affirmation de la différence de la télévision publique, tout en se montrant attaché à ce que l'offre de France Télévisions demeure accessible à tous les publics.

« N. Boucard : la culture fait l'identité de France Télévisions »

« JF Dupuy : Moi je regarde toutes les chaînes, il y a des choses par contre qui font honneur au service public, c'est quand on sait prendre des risques sur la culture. On parlait d'Apocalypse, d'une émission très difficile sur la Rafle, ça c'était formidable. Moi le seul souci, mais ce n'est pas lié à France Télévisions, c'est que parfois j'ai du mal à retrouver les émissions. Il y a une telle densité d'émissions... 'D'art d'art' je tombe dessus par hasard »

« C. Debeaux : Déjà sur France Télévisions, il y a des éléments culturels pour commencer. Sur d'autres chaînes non. Et en plus je trouve que le nombre est en augmentation, comme les retransmissions sur le théâtre, je trouve que c'est très bien. C'est une spécificité et une particularité du groupe France Télévisions, et il y a un effort de fait sur cette offre-là, qui va dans la diversification, et dans l'accroissement du nombre d'émissions culturelles. Ce qui caractérise aussi le service public »

2.3 La richesse de l'offre des programmes

Le développement de l'offre élargie et plus récemment l'essor de la TNT, avec la dispersion des publics que cela suppose, ont conduit les chaînes généralistes à resserrer leur offre autour de quelques genres les plus fédérateurs.








Seule France Télévisions semble avoir échappé à ce rétrécissement, car l'offre des chaînes du groupe couvre tous les genres télévisuels, y compris ceux qui semblent de prime abord ou plus ardues ou plus segmentants.

Le Conseil Consultatif a estimé que France Télévisions avait maintenu et même accru la diversité de ses programmes

« E. Batail : que ce soit scientifique, l'art, la littérature, tous ces domaines-là. Tout, tout »

« M. Lambert : Il est correct, il est bien. C'est très divers, il y en a vraiment pour tout le monde »

Le Conseil a plus spécifiquement relevé les points suivants :


-  Le groupe a affirmé sa présence dans le champ des magazines, qu'ils soient d'investigation, d'actualité ou politiques.
-  Les magazines littéraires et artistiques.
-  Le développement des formes brèves qui apportent la respiration jadis assurée par la publicité.
-  Le documentaire conserve une place importante au sein des chaînes du groupe, y compris par le biais de productions événementielles qui constituent des grands rendez-vous télévisuels, comme Apocalypse.
-  La production de grandes fictions patrimoniales.
-  La réappropriation du théâtre.
-  La programmation en première et en deuxième partie de soirée, et l'utilisation des services de diffusion délinéarisée (télévision de rattrapage...) doivent permettre de s'adapter à l'évolution des rythmes de vie et de garantir que l'offre soit accessible à l'ensemble de la population.


Le Conseil Consultatif a estimé que la variété de l'offre de France Télévisions contribuait à maintenir le dynamisme créatif des différents genres télévisuels, dans un contexte où l'on pourrait craindre l'appauvrissement de l'offre.


2.4. Innovation et création

Le Conseil Consultatif a considéré que l'innovation, la création et la production d'œuvres patrimoniales, étaient partie intégrante de la mission de la télévision publique. Celle-ci doit apporter à l'ensemble du média comme aux téléspectateurs une dimension créative, elle a une sorte de double devoir d'innovation et de conservation.

L'orientation vers l'innovation et la création que les membres du Conseil Consultatif ont attribué à France Télévisions porte sur :

-  La réactualisation des programmes et leur mise en conformité avec les évolutions de la société.

 L'ouverture aux attentes des publics jeunes.

 La recherche des nouveaux formats et de nouveaux concepts.

Cette orientation participe pleinement à la valorisation de la différence de la télévision publique.

3. Les préconisations globales

Le Conseil Consultatif a valorisé la dimension qualitative que les programmes de France Télévisions apportent à l'offre télévisuelle. Il a aussi particulièrement appuyé son adhésion à la différence des programmes de la télévision publique, notamment en ce qui concerne les contenus culturels et leur diversité.

Le Conseil Consultatif a estimé que France Télévisions devait maintenir et renforcer sa différence, tout en préservant son aptitude à s'adresser à tous les publics : s'adresser aux jeunes et maintenir des rendez-vous fédérateurs, proposer de la culture et rester accessible à tous.

Chapitre 2 :

La culture au sein des programmes du groupe France Télévisions

1. Les éléments de contexte

Le cahier des charges de France Télévisions (établi par décret), lui assigne notamment de :

- diffuser nationalement au moins un programme culturel chaque jour en première partie de soirée³ ;
- s'attacher à adapter les émissions culturelles à une écriture télévisuelle attirante pour le plus grand nombre ;
- programmer des émissions exclusivement littéraires à des heures de large audience sur ses chaînes nationales ;
- rendre compte des différentes formes d'expression culturelle et artistique en traitant dans ses programmes de l'expression littéraire, de l'histoire, du cinéma et des arts plastiques et s'assure de la complémentarité des émissions diffusées ;
- veiller à enrichir, autant que possible, l'ensemble des programmes avec un contenu culturel, y compris les journaux ;
- diffuser des rendez-vous d'information et des magazines, notamment sur l'actualité culturelle et artistique, les spectacles et les festivals ainsi que les loisirs ;
- proposer une offre musicale diversifiée, rendant compte de l'actualité musicale et promouvant les nouveaux talents ;
- faire connaître les diverses formes de l'expression théâtrale, lyrique ou chorégraphique et rendre compte de leur actualité ;
- offrir régulièrement au public du théâtre en direct sur ses chaînes nationales.

Des partenariats avec les grandes institutions culturelles (exemple : la nuit des Musées, les Journées européennes du Patrimoine, l'Opéra national de Paris, le Salon du Livre, etc.) complètent ces dispositions.


Le nouveau cahier des charges les a rendues plus indicatives en prévoyant un barème de points pour la diffusion effective de spectacles lyriques, chorégraphiques et dramatiques.

³ Les genres relevant de cette obligation sont les retransmissions de spectacles vivants, les émissions musicales, les magazines et documentaires de culture et de connaissance (découverte, histoire, sciences, valorisation du patrimoine, portraits d'artistes, etc.), les événements culturels exceptionnels et les œuvres de fictions axées sur la découverte et la connaissance, notamment les adaptations littéraires, les biographies, les reconstitutions historiques.

2. Les avis du conseil consultatif sur les programmes et les contenus culturels

2.1. Une conception ouverte de la culture

Les membres du Conseil ont développé une conception de la culture qui est à la fois ouverte et transversale. Cette conception est centrée sur la notion d'enrichissement.

 S'enrichir, apprendre quelque chose, y compris pratique, sont des notions mobilisées pour décrire l'apport culturel de certains programmes.
Le bénéfice désigne la nature même des émissions culturelles.

Cette définition est éminemment ouverte, car tous les genres télévisuels et tous les programmes sont susceptibles d'apporter des savoirs et de connaissances.

« N. Strebler : les émissions culturelles que je préfère sont 'des racines et des ailes', je considère cette émission prestigieuse et riche ; 'Thalassa' qui nous fait voyager ; 'la grande librairie' pour la qualité des échanges sur le plateau »

« G. Vergeade : la culture, en général, est omniprésente dans les programmes. Tout dépend de ce que l'on recherche. Du JT aux émissions de variété, on y trouve toujours un moyen d'apprendre »

Les principales caractéristique de la programmation de programmes culturels :


L'enrichissement	<p>« JF Dupuy : C'est apprendre, apprendre quelque chose »</p> <p>« N. Strebler : Améliorer les connaissances quelles qu'elles soient »</p> <p>« J. Chudeau : Je dirais quelque chose qui enrichit l'esprit »</p> <p>« E. Batail : Voilà. Pas forcément nouvelle, parce que ça peut être des choses qu'on connaît et que l'on veut approfondir, mais c'est toujours apprendre »</p> <p>« C. Debeaux : Et c'est vrai que c'est tout ce qui est enrichissement de l'esprit, apprentissage de quelque chose de nouveau »</p>
La diversité et l'ouverture	<p>« G. Vergeade : Pour faire comme tout le monde, 'des racines et des ailes', parce qu'on voyage beaucoup, il y a un patrimoine qu'on n'a pas forcément l'occasion de connaître. 'Les escapades de petitrenaud' c'est un peu pareil, sauf que là c'est de la cuisine, on découvre aussi des gens, dans les campagnes, les</p>

	<p>viles, la cuisine des régions. Et lorsqu'on aime bien faire la cuisine, on essaie de faire pareil. Mais le point commun, c'est le voyage, sortir de chez soi. Et en troisième, je mettrais le théâtre en direct. Voir du théâtre ça peut donner envie d'y aller. Et je trouve qu'à la télévision, on ne perd rien »</p> <p>« F. Gonin : J'adore la musique alors pour moi c'est 'Taratata' parce que ça me permet de découvrir des artistes, même de les connaître grâce aux interviews après, donc ça c'est quelque chose que j'aime bien. Aussi une émission qui me paraît culturelle, c'est 'Télé-matin', parce qu'il y a de la littérature, de la musique, de l'art, du cinéma, du jardinage. Tout est balayé. Et puis il y a aussi 'C'est pas sorcier' que j'aime bien parce que ça permet d'expliquer en termes très simples des choses qui peuvent paraître compliquées »</p> <p>« E. Medina : Pour moi celle qui était la plus riche, la plus culturelle pour moi c'était 'Striptease', parce qu'alors là vraiment c'était sans filtre, on allait dans... C'est ça pour moi la culture, c'est la rencontre, la rencontre avec les autres. Et la deuxième, c'est 'Petitrenaud', pour la même raison d'ailleurs, parce qu'on mêle à la fois un élément patrimonial à la rencontre des gens. La dernière c'était 'Arrêt sur images', parce qu'on avait l'information qui était visée sous l'angle de la culture »</p> <p>« S. Latte : Il y a aussi une émission qui pour moi est culturelle c'est 'Le plus grand Cabaret' qui, à sa manière, nous montre la culture de différentes nationalités à travers le spectacle. Enfin, 'La boîte à musique de Jean-François Ziegel' et l'émission historique de Stéphane Bern diffusée ces derniers étés sont pour moi très enrichissantes. J'espère d'ailleurs les retrouver l'été prochain et pourquoi pas plus souvent »</p> <p>« M Soulié : au-delà des formes classiques de la culture, France Télévisions doit s'ouvrir aux cultures contemporaines et alternatives »</p>
--	---

2.2. Une vision transversale de la culture

Dans la mesure où la définition même de l'émission culturelle repose sur ce qu'elle apporte au téléspectateur, les membres du Conseil Consultatif ont estimé que l'offre culturelle excédait largement le champ des seules émissions dédiées.

La typologie des émissions culturelles spontanément décrite par les membres du Conseil Consultatif comporte 7 grandes classes :

 La compréhension du monde et de la société.

« M. Lambert : et la troisième pour moi c'est 'C dans l'air'. Parce qu'il y a une différence d'opinions qu'il faut savoir accepter, c'est une question d'estime, forcément tout le monde ne pense pas comme tout le monde »

« JF Dupuy : elles me font voyager ce qui est assez rare, elles m'apportent sur des sujets qui me sont parfois difficiles, comme sur la rafle. Pour moi, c'est du pur culturel, car on se concentre sur un sujet sérieux. Ça permet de prendre du recul et de réfléchir »

« L. Tibi : Je trouve qu'il n'y a pas encore assez d'émissions traitant d'Histoire, (bravo pour Apocalypse, bien évidemment). On devrait profiter et faire venir sur les plateaux, tant qu'ils sont encore vivants, ceux qui ont fait l'histoire, les témoins de l'Histoire, faire venir les enfants des Grands Hommes, pour écouter leur vécu. On ne parle jamais de l'Indochine, du Vietnam. On ne voit que des films mais pas de documents »



La découverte des autres.

« E. Medina : Voir l'autre. Voir l'autre enrichit forcément, au sens sartrien »

« E. Batail : dans le même style un peu il y a 'Echappées belles' On apprend des choses sur différents pays »

« N. Boucard : Antoine de Maximy, c'était pas mal aussi. 'J'irai dormir chez vous', ça apprend d'autres choses, d'autres cultures »



Les fictions.

« S. Latte : Moi je trouve que depuis quelques années, je suis très, très satisfait des fictions de France Télévisions et ça fait plusieurs années »

« JC Théodore : C'est ce que je dis depuis le début, la ligne éditoriale a changé depuis quelques années et ça se perçoit dans les fictions, dans le théâtre, que ce soit dans les émissions et ça se perçoit. Je crois que c'est très visible »



Les savoirs pratiques.

« JF Dupuy : Je ne sais pas si c'est sur les programmes de France Télévisions, parce que parfois je mélange les programmes, il y a une émission sur la cuisine, une jeune femme qui fait le tour du monde, c'est 'fourchettes et sac à dos'. C'est sur France 5. Et bien pour moi, c'est l'exemple d'une émission culturelle qui mériterait ... On apprend une culture extérieure, du monde entier, on la voit cuisiner, moi j'apprends beaucoup c'est formidable »

« N. Boucard : oui. Il y a le pays aussi, la gastronomie, il y a plein de choses dans cette émission. Et la dernière j'aime bien 'fourchettes et sac à dos' »




La vulgarisation scientifique et technique.

« F. Muylaert : 'Thalassa' qui nous fait découvrir pas mal de coins, et puis une émission avec Sébastien Folin, 'ADN', qui est une émission de vulgarisation scientifique, que je trouve très intéressante aussi parce que vu mon grand âge, je continue à apprendre aussi ».

 Les jeux culturels.

« JC Théodore : il ne faut pas oublier 'des chiffres et des lettres' »

 Les émissions dédiées, explicitement culturelles.

« M. Soulie : 'Ce soir ou jamais', c'est tous les invités qu'il y a, à chaque fois c'est très diversifié. Il y a des philosophes, des sociologues, des acteurs. Et de par les sujets abordés aussi, les thèmes, les représentations qu'on peut avoir. Ça touche à la culture pour moi. Donc ce sont les thématiques abordées et les intervenants présents qui sortent de l'ordinaire »

« N. Boucard : Pour moi c'est 'des racines et des ailes', cette émission m'intéresse pour le patrimoine français et européen, et j'en viens même à choisir mes vacances en France en fonction de ce que j'ai vu. Ensuite il y a 'j'irai dormir chez vous' avec Antoine de Maximy, au niveau relations humaines. On découvre des régions différentes, des pays, l'accueil différent dans chaque pays »

« JC Théodore : J'aime 'la grande librairie' car c'est une ouverture sur la pensée, sur les idées, sur le monde. Bernard Pivot avait su rendre cette émission littéraire populaire. Son remplaçant, sans atteindre son talent, sait la faire vivre »

« C. Debeaux : Pour être sûre de ne pas me tromper, disons que l'une de mes émissions préférées est 'La Grande Librairie' sur France 5. Je trouve que c'est une émission intelligente, la meilleure dans le genre depuis Bernard Pivot. J'apprécie l'animateur, François Busnel car il est calme et posé. De plus, son image personnelle ne vient pas interférer avec l'émission ou les sujets abordés. Il présente sobrement, anime de façon fluide »

Récapitulatif des émissions culturelles

La compréhension du monde	Les magazines qui permettent de comprendre l'actualité, politique et de société notamment.
La découverte des autres	Le documentaire est à ce titre un genre éminemment culturel.
Les savoirs pratiques	Les émissions de cuisine et de gastronomie en premier lieu, mais aussi celles qui concernent l'habitat.
La vulgarisation scientifique et technique	Les membres du Conseil Consultatif ont particulièrement valorisé les émissions qui permettent de comprendre les sciences et les techniques.
Les jeux culturels	Ceux qui engagent des savoirs et des connaissances.
Les émissions dédiées	Au premier titre desquelles se placent les émissions littéraires, comme celles qui permettent de découvrir les

	arts plastiques ou de s'initier à la connaissance des genres musicaux valorisés.
--	--

Cette vision transversale de la culture à la télévision est on ne peut mieux illustrée par des émissions culturelles spontanément citées par les membres du Conseil Consultatif: 'C dans l'air', 'Ce soir ou jamais', 'Des racines et des ailes', 'la Grande librairie' et 'Thalassa'. Ces émissions, citées par ordre alphabétique, correspondent à la compréhension de l'actualité, le patrimoine et la découverte.

2.3. Le théâtre à la télévision

La programmation d'œuvres de théâtre par France Télévisions n'a pas manqué de faire événement. Les membres du Conseil Consultatif ont estimé que France Télévisions a pris le risque d'enrichir le média en y intégrant un genre réputé difficile. Ceci suppose évidemment d'accomplir l'effort d'accroître son accessibilité.

○ Les membres du Conseil ont salué le retour du théâtre à la télévision.

○ Certains y ont vu le retour de l'émission « Au théâtre ce soir ».

○ Les efforts pour rendre le théâtre accessible au plus grand nombre et l'adapter au média ont été remarqués.

« G. Vergeade : Il y avait une époque où tous les vendredis soirs on avait 'Au théâtre ce soir', c'était excellent »

« S. Latte : Concernant la pièce de théâtre 'Douze hommes en colère', je tiens à féliciter France Télévisions pour la retransmission en direct de cette magnifique pièce. Une très bonne intrigue policière et de très bons comédiens, mais par-dessus tout une pièce relatant une diversité sociale et les préjugés y attendant. Continuez sur cette voie en proposant du théâtre à la fois populaire mais aussi de qualité »

« J. Chudeau : L'ennui dans les pièces de théâtre, c'est souvent l'immobilisme des prises de vues. Ici les caméras nous ont fait vivre l'action avec un réalisme étonnant »

2.3. Initiation culturelle et formes brèves

Les membres du Conseil se sont montrés très attachés à la valeur culturelle des programmes, de même qu'à leur accessibilité, leur ouverture à tous les publics.

Dans cette perspective, ils ont particulièrement apprécié les émissions qui visent à initier le grand public aux disciplines artistiques et à la culture.

« D'art d'art ! » a reçu une mention particulière, car il s'agit d'une forme innovante et brève qui s'adresse à tous, et peut de ce fait mettre les arts plastiques à la portée de chacun.

« M. Lambert : '10 minutes pour le dire', parce que c'est la culture d'Outremer, et moi j'adore la culture d'outremer. Non seulement parce que j'en viens, mais parce que c'est autre chose, c'est vraiment une découverte à tous les points de vue : musicale, littéraire, opinions différentes, et surtout ça dure 10 minutes. Je suis persuadée qu'on pourrait très bien se servir de l'espace laissé par la publicité pour des émissions comme celle-là, qui ne fatiguerait pas car ça dure 10 minutes, et que surtout les jeunes aimeraient »

« F. Gonin : Je suis dans le domaine étudiant, et je vois que la capacité d'écoute est assez brève, au bout de 15-20 minutes... et je trouve ça très important de mettre des formats courts, ne serait-ce que pour les accrocher, pas forcément balayer tout le sujet, juste les accrocher »

« J. Chudeau : Pour moi il y a 'd'art d'art !' Parce que c'est court, ça captive les gens tout de suite, il y a ensuite 'un soir au musée'. J'ai découvert des choses. Et puis sinon 'des racines et des ailes' »

« C. Debeaux : Pour revenir sur ce qui a déjà été dit, il y a une émission culturelle que je tiens à citer, c'est 'd'art d'art !'. Je ne sais pas si ça peut revendiquer le titre d'émission vu le format court, c'est très condensé, mais c'est une explication d'une œuvre très précise, vive. Une autre émission culturelle que j'ai vraiment appréciée est une émission qui est passée pour les fêtes, et qui s'appelle les 'clés de l'orchestre' : le présentateur décortiquait deux œuvres musicales sur le même thème, en expliquant les passages, les mouvements, c'était extraordinaire. Quelle pédagogie ! »

« E. Batail : Je pense que pour amener les jeunes adultes vers les émissions culturelles, se seraient des courtes durées, 20 à 30 minutes, et des formes ludiques »

Les membres du Conseil Consultatif ont exprimé leur souhait de voir ce type d'émissions décliné sur d'autres aspects de la production culturelle, afin de pouvoir jouer un rôle d'ouverture et d'incitation vers des émissions plus longues et structurées.

2.4. Initiation aux sciences

Les membres du Conseil Consultatif ont salué les émissions qui visent à initier le grand public à la science et aux techniques. Ils ont souhaité que cette orientation soit renforcée et déclinée sur d'autres champs, comme l'économie et l'histoire.

« L. Tibi Nardella. Quant à moi, je souhaiterais plus d'émissions d'initiation aux sciences »

"JC. Théodore. Il me semble qu'il faudrait une émission qui vulgarise la science économique, mais toutes les écoles de pensée de l'économie."

2.5. L'actualité de la culture

Le Conseil Consultatif a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne les programmes culturels diffusés par France Télévisions, notamment sur les émissions littéraires.

Bien que l'actualité culturelle soit déjà également traitée dans des magazines de divertissement comme dans les journaux des chaînes du Groupe, ils ont estimé que l'actualité culturelle mériterait une émission dédiée, qui traiterait de toutes les disciplines de la production culturelle.

« G. Vergeade : Ce que j'aimerais voir plus souvent, ce sont des émissions sur le cinéma et le théâtre. Ce genre est de moins en moins traité sur France Télévisions. A part les invitations « promo » dans le JT ou des talk show, nous n'apprenons pas beaucoup sur ces sujets »

« M. Soulié : 'CD d'aujourd'hui', parce que je n'en connais pas d'autres qui traitent de musique actuelle »

3. Récapitulatif des recommandations

Le Conseil s'est longuement interrogé sur la définition qu'il convenait de donner de la culture à la télévision, pour finalement adopter une vision ouverte et transversale de celle-ci. Les membres du Conseil ont estimé que les émissions culturelles étaient celles qui apportaient aux téléspectateurs des savoirs et des connaissances, celles qui les enrichissaient dans tous les domaines de la vie et de l'esprit, de la cuisine à la littérature.

Leurs recommandations ont porté sur quatre points :

- ⇒ Un plus large usage des formes brèves dans les programmes d'initiation aux œuvres culturelles, à l'image de "D'art d'art!"
- ⇒ Des émissions de vulgarisation scientifique.
- ⇒ Une émission dédiée à l'actualité de la culture.
- ⇒ Une plus grande prise en compte des cultures contemporaines et alternatives.

Chapitre 3 : La fiction à France Télévisions

1. Les éléments de contexte

Conformément à son cahier des charges et aux accords signés avec les organisations professionnelles du secteur (SACD, SCAM, SPFA, SPI et USPA), France Télévisions doit conforter son rôle de premier partenaire de la création audiovisuelle (En 2009, ses dépenses en faveur de la fiction ont représenté la moitié du montant global des investissements de l'ensemble des chaînes de télévision⁴ - source CNC).

La contribution du groupe public au développement de la production d'œuvres audiovisuelles européennes ou d'expression originale française est ainsi supérieure à celle des autres éditeurs de services de télévision⁵.

France Télévisions va également au-delà des obligations légales pour que 70% des œuvres audiovisuelles qu'elle diffuse sur ses services nationaux soient d'origine européenne dont 50% d'œuvres audiovisuelles d'expression originale française (France 2 et France 3 ont proposé au total 203 soirées consacrées à la fiction française en 2009, ce qui représente près de 57% de l'offre des chaînes hertziennes historiques⁶ - source CNC).

Par ailleurs, le groupe doit veiller à diversifier les horaires de programmation des œuvres de fiction d'expression originale française, en ne les réservant pas exclusivement aux premières parties de soirées.

Le renouvellement des écritures, des formats et des thèmes est aussi inscrit dans ses missions.

L'effort doit porter notamment sur l'adaptation du patrimoine littéraire français et sur l'écriture de fictions abondant et éclairant les problématiques et les évolutions de la société contemporaine.

La fiction sur France Télévisions doit également refléter toute la diversité de la société française.

⁴ En 2009, le total des apports des chaînes dans les programmes de fiction s'est établi à 493,4 millions d'euros. Le groupe France Télévisions a investi à lui seul 247,2 millions d'euros (50,1%).

⁵ Aux termes du décret du 21 octobre 2009, la part minimale du chiffre d'affaires qu'un éditeur de services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre en mode analogique doit consacrer à la production audiovisuelle est fixée à 15% dont au moins 10,5% dans des œuvres patrimoniales (fiction, animation, documentaires de création, y compris ceux qui sont insérés au sein d'une émission autre qu'un journal télévisé ou une émission de divertissement, vidéo-musiques et captation ou récréation de spectacles vivants), ou bien à 12,5% lorsqu'elle porte entièrement sur de telles œuvres.

La contribution de France Télévisions est quant à elle au moins égale à 18,5% en 2009, 19% en 2010, 19,5% en 2011 et 20% à compter de 2012. Elle est intégralement réalisée dans des œuvres patrimoniales.

⁶ France 3 est la seule chaîne hertzienne historique à ne pas avoir diffusé de fiction américaine en première partie de soirée en 2009.

2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre de fiction de France Télévisions

Les membres du Conseil Consultatif ont exprimé leur satisfaction face à l'évolution de l'offre de France Télévisions dans le domaine de la fiction. Ils ont aussi signalé des pistes d'évolution visant à accroître la part des œuvres contemporaines ainsi que la diversité des scénarios.

L'adhésion s'est fondée sur quatre différents aspects :



Les œuvres patrimoniales, qui traitent différents sujets de l'Histoire de France et de sa littérature.



Les contenus culturels des fictions.



La diversité et la prise de risque.



La possibilité de les regarder en famille, en compagnie des enfants.

Les fictions, souvent des grands moments de télévision, sont susceptibles d'être regardées en compagnie des enfants, ce qui est particulièrement apprécié.

Œuvres patrimoniales

« C. Debeaux : En général, la fiction sur France Télévisions me semble de bonne qualité. La fiction que j'ai regardée et beaucoup appréciée, c'est Maupassant. C'est vrai, je trouve que sur les fictions françaises, on excelle dans les séries à costumes, même si la culture ne doit pas s'arrêter au XIXème siècle, je trouve quand même que c'est là qu'on est les meilleurs. Et j'ai particulièrement apprécié dans les Maupassant de voir aussi des acteurs ou des actrices qu'on n'a pas l'habitude de revoir. Je me souviens d'un épisode avec Eddy Mitchell et j'ai trouvé ça excellent de revoir Eddy Mitchell à la télévision »

« L. Tibi : J'ai regardé Louis XV. J'ai été embarquée complètement. Ce qui m'a plu : décors, costumes fantastiques, la voix off et ses explications utiles quand on ne connaît pas bien ce créneau historique. Versailles dans sa splendeur. L'émission suivante était très enrichissante sur les petites habitudes et détails de la Cour. Ce qui m'a déplu et c'est vraiment pour trouver quelque chose, c'est peut-être que je n'ai pas su ce qu'avait fait le Dauphin de toute sa jeunesse jusqu'à sa mort prématurée et ce que sont devenues les filles du Roi. J'attends vraiment de tels programmes »

Contenus culturels

« JF Dupuy : Lorsque c'est tourné sur des lieux du patrimoine, des choses qui sortent de l'ordinaire, des régions de France avec une intrigue qui fait découvrir quelque chose. Qu'ils nous en mettent plein les yeux, on a un patrimoine formidable en France, on a des espaces verts, alors qu'on en profite ! »

« E. Batail : On revient un peu au culturel, ça nous permet de voir des choses »

« S. Latte : Pour rebondir sur les décors, c'est vrai qu'en France au niveau des décors on va même découvrir. Alors c'est vrai Maupassant qui se passe en 1900, mais il y a aussi une série sur France 3 que j'aime beaucoup

qui est 'Famille d'Accueil' et qui se passe à Bordeaux. Moi j'ai mis les pieds à Bordeaux parce que j'ai vu dans cette série et ça m'a plu. C'est vraiment mis en valeur. 'Le village français', c'est pareil ça met en valeur le petit village où c'est tourné. Et c'est ce qu'on ne retrouve pas justement côté américain ou même côté en face (TF1). Les paysages sont vraiment mis en valeur, le patrimoine est vraiment mis en valeur. Il y a des moments, l'histoire est très, très bien et alors au niveau visuel c'est un bonheur »

« N. Boucard : Quand vous regardez Maupassant vous découvrez une région parce que en plus c'est filmé parfois dans des régions »

Prise de risque

« JF Dupuy : Moi ce que j'apprécie, alors ça se voit depuis plusieurs années, c'est que vous prenez des risques. Nicolas Le Floch, ça n'a pas trop bien marché, mais moi j'avais bien aimé. C'était un risque parce que c'est une série policière qui se passe je crois sous Louis XV, donc c'était un risque. C'est bien parce que vous jouez sur tous les créneaux, tous les domaines alors ça marche, ça ne marche pas, mais ça c'est bien. Alors le risque, c'est de se dire : 'ben ça marche pas alors les séries policières qui sont faites dans le temps, ça ne marche pas donc on arrête'. Non vous persévérez même si ça ne marche pas. Alors je ne dis pas que vous n'en tenez pas compte, mais le groupe persévère. Alors moi j'aime ou je n'aime pas, tout à l'heure on parlait de 'Cartouche', moi je n'ai pas aimé, mais les gens ont aimé. J'apprécie que France Télévisions l'ai fait »

Caractère familial

« N. Strebler : C'est vrai qu'on a beaucoup de choix sur France Télévisions et pour revenir vers la jeunesse par exemple, Maupassant, mon fils qui a douze ans a adoré ça. Il y avait beaucoup d'humour et je ne sais pas si c'est considéré comme fiction le fameux « Fais pas ci Fais pas ça », et pareil il a adoré ça. Donc je pense qu'on peut attirer les jeunes en faisant de la qualité »

2.1. L'accessibilité

Les membres du Conseil Consultatif, dans toute leur diversité culturelle, ont exprimé un grand souci d'accessibilité, ce qui suppose d'entourer les fictions les plus exigeantes, certaines fictions historiques par exemple, d'explications rappelant le contexte et les enjeux.



L'accompagnement des fictions par un débat, par exemple.



L'introduction par un rappel du contexte.

« S. Latte : C'est assez récent que France Télévisions fasse ça. Je vois, ils diffusent le téléfilm et après il y a un débat juste après, récemment c'était avec 'Fais danser la poussière' et ça je trouve très intéressant d'avoir un débat sur des thèmes très variés. J'espère que France Télévisions va continuer à passer un téléfilm et après un débat »

« J. Chudeau : Hier soir, j'ai regardé le début d'Henri IV et ce que j'ai regretté c'est que pour quelqu'un qui n'est pas fort en histoire, d'arriver à comprendre qui était qui, c'était un peu dur, même impossible »

« J. Chudeau : Moi je me demande dans quelle mesure le fait que les séries américaines marchent mieux que les séries françaises ce n'est pas dû au fait que l'on comprend en général beaucoup mieux les dialogues des

séries américaines. Puisqu'elles sont doublées par des bons comédiens en général et on entend bien ce qu'ils disent. Alors que quelques fois dans les fictions françaises on ne comprend rien. Dans le cas présent, ça a joué dans une pièce où jouait Christian Clavier, 'Le Bourgeois Gentilhomme' au tout début, on ne comprenait rien à ce qu'il disait et moi je sais que chez moi la moitié des gens ont dit 'ça suffit'. Les séries américaines sont plus cadrées, mieux doublées »

2.2. Qualités et critiques

Les membres du Conseil Consultatif ont évalué les qualités, mais aussi opéré des critiques concernant les fictions.

Les critiques	Les qualités
Parfois un défaut de rythme. Variabilité de la diction.	Les contenus culturels, le paysage, les extérieurs. Le souci du détail.

Certains membres du Conseil Consultatif ont estimé que les fictions de France Télévisions devraient à l'avenir davantage s'ouvrir au monde contemporain, y faire une place plus importante à des œuvres plus récentes.

Les critiques	Les qualités
<p>« L. Tibi : Je passe un peu à autre chose, mais le côté négatif c'est peut-être aussi la musique, le fond musical, c'est peut-être pas assez enlevé »</p> <p>« L. Tibi : Il faut peut-être soutenir l'histoire avec une musique qui soit plus dynamique, plus soutenue pour attirer les jeunes »</p> <p>« F. Muylaert : Je ne sais pas, elles sont lentes, elles n'accrochent pas, c'est un peu poussif, moi je sais que je n'accroche pas »</p>	<p>« S. Latte : Je trouve que les séries françaises se démarquent totalement des séries américaines. Déjà l'approche n'est pas la même ; la qualité, ne serait-ce qu'au niveau de l'image, la façon dont c'est traité, le scénario, c'est quand même beaucoup plus riche. Je trouve qu'avec les fictions américaines, on va être beaucoup plus dans le survol, alors qu'avec les fictions françaises, on va être beaucoup plus dans le détail. Alors ça va être peut-être un petit peu plus lent, quoique je ne suis pas vraiment d'accord avec vous, parce qu'au contraire, on a besoin justement de bien s'imprégner des choses »</p>

2.4. Les évolutions attendues

Les membres du Conseil ont adhéré à l'évolution de la fiction de France Télévisions ; ils souhaitent que les évolutions soient également mises en œuvre dans des fictions reposant sur des œuvres contemporaines.

H. Delporte : « Dans les fictions, moi j'aimerais bien au lieu de rester dans le Maupassant et dans tout ce patrimoine fabuleux français que France Télévisions essaye d'adapter des romans français, des romans beaucoup plus récents qui ont 30-40 ans ou plus, de puiser dans la littérature française actuelle pour intéresser une population plus jeune. De jeunes entre 35 et 40 ans qui ont lu ces livres, qui ont été des best-sellers, de les intéresser, de les adapter à l'écran »

E. Medina : « Le message, juste pour rebondir à la dernière discussion sur la jeunesse, c'est peut-être considérer que la fiction, par exemple patrimoniale, et bien il ne faut pas être mort depuis plus de 100 ans pour faire partie du patrimoine. Et dans les adaptations littéraires, c'est peut-être aussi un moyen de s'ouvrir aux jeunes, voilà »

N. Boucard : « Il y a aussi l'adaptation de la BD. Largo Winch ou XIII par exemple. »

E. Medina : « il faut élargir la notion de patrimoine vers des œuvres plus actuelles et contemporaines, considérer que le patrimoine désigne des œuvres de valeur, pas forcément des œuvres anciennes »

2.5. Les séries étrangères

Lors de sa première séance de travail, le conseil s'est saisi de la question de la programmation des fictions étrangères, notamment les séries américaines, par les chaînes du Groupe France Télévisions.

Après une longue série d'échanges, le Conseil s'est accordé sur la nécessité de donner un plus à la diffusion de ces séries, dans la perspective des acquisitions linguistiques.



Des membres du Conseil ont souhaité que les séries soient diffusées en VO et sous-titrées, y compris en langue originale.



La diffusion des séries en plusieurs versions, VF, VOSTF et VOSTVO, pourraient constituer un service éducatif et culturel offert aux téléspectateurs.

3. Récapitulatif des recommandations

Les membres du Conseil ont formulé quatre recommandations spécifiques à la fiction :

- ⇒ Accompagner les fictions historiques d'une démarche de contextualisation et de rappel des faits, dont l'oubli ou la méconnaissance peut exclure une part des téléspectateurs de la compréhension de l'œuvre télévisuelle.
- ⇒ Le Conseil a salué l'effort accompli par France Télévisions dans la réalisation de fictions patrimoniales. Beaucoup de ses membres ont émis le souhait que ces efforts se prolongent dans la réalisation d'œuvres plus contemporaines.
- ⇒ En ce qui concerne les films et les séries étrangères, des membres du Conseil ont estimé qu'il était souhaitable d'aller vers la proposition de versions multilingues.
- ⇒ La programmation de séries étrangères de qualité doit permettre d'entretenir le lien avec les populations jeunes.

Chapitre 4 : Journaux et magazines d'information

1. Les éléments de contexte

L'information figure dans la définition même de la ligne éditoriale de France 2, France 3 et RFO telle que l'arrête le cahier des charges. Elle concerne l'actualité locale, régionale, nationale et internationale.

Les débats politiques français et européens doivent également être des grands rendez-vous sur les antennes de France Télévisions.

Le groupe diffuse sur ses services de télévision et de radio qui proposent des bulletins d'information générale les émissions relatives aux consultations électorales pour lesquelles une campagne officielle radiotélévisée est prévue par les textes législatifs et réglementaires en vigueur, en respectant les règles définies par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

France Télévisions dispose par ailleurs d'une charte de l'antenne qui détaille les valeurs du service public en matière d'information, notamment.

L'indépendance éditoriale, la liberté de ton et la complémentarité des rédactions sont constitutifs de la mission de France Télévisions.

2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre d'information de France Télévisions

2.1. Le contexte actuel de l'information


Les membres du Conseil Consultatif ont fait état d'attentes et d'attitudes différentes face à l'information, comme ils ont pris acte de l'offre multiforme actuelle, qui transite à travers plusieurs médias et se trouve notamment disponible.

Les membres du Conseil qui sont des consommateurs de l'essentiel de l'information, valorisent les formes brèves, les flashes et les « tout en images », ainsi que la disponibilité permanente des chaînes d'information en continu.


Les membres du Conseil qui prêtent une attention plus soutenue à l'information signalent que l'abondance actuelle de celle-ci, conduit à s'interroger sur l'évolution des grands rendez-vous d'information, notamment le 20h, car il doit se positionner dorénavant face à l'information proposée par les autres médias, notamment l'Internet.

Formes brèves	<p>« F. Gonin : Désolé mais moi je n'ai pas trop participé depuis le début car je ne regarde que le matin, plutôt le JT de Télématin. Parce que c'est résumé, on voit le principal, et ce que j'attends d'un journal c'est qu'un fait soit plus décortiqué, je n'ai pas la science infuse, donc ce que j'attends d'un média c'est aussi qu'on puisse décortiquer la chose »</p> <p>« N. Boucard : Par contre je regarde la TNT, ou BFM ou I-Télé, je prends un petit moment pour me regarder le journal en 5 minutes »</p> <p>« E. Batail : En dehors du 19/20 ou du 13h tout ça moi celui que je regarde principalement c'est le journal de Télématin. Il est très court, il parle de tout. Il est très bien, pratiquement toutes les 30 minutes il y a un journal. Et moi je l'aime vraiment, parce qu'il traite de tous les sujets comme au journal, mais il est réduit »</p>
Abondance et disponibilité de l'information	<p>« JF Dupuy : Mais on croule sous l'information, sur Internet »</p> <p>« F. Gonin : Mais j'écoute aussi la radio, j'écoute RMC, JC Bourdin le matin, et les grandes gueules pendant le déjeuner »</p> <p>« H. Delporte : Oui, parce que quand j'écoute LCI ou BFM le matin, les sujets ne sont pas approfondis. C'est de l'information en continu, et Internet me permet d'en savoir un peu plus »</p> <p>« F. Muylaert : Je vais sur Google, mais sans rien de bien précis, c'est-à-dire que je peux prendre Le Monde, La Croix... Je vais chercher l'info, et c'est l'attrait des titres. Je prends ou je ne prends pas »</p> <p>« E. Medina : On voit que les gens sont beaucoup plus informés quand le JT arrive... Ce n'est pas qu'ils sont plus informés, c'est qu'ils ont une montagne d'informations qui leur arrive quand ils vont surfer sur le web, et je pense que peut-être il y aurait une émission à faire, ou un format JT à faire, sur cette base-là. C'est-à-dire se réapproprier les informations du web, comme ça a été vu dans les médias écrits à un moment. Et on met des journalistes pour trier l'information et faire en sorte... Ça pourrait être sur France 4. Ça veut dire se réapproprier le web pour donner une info claire à l'antenne. C'est le travail des journalistes de vérifier l'information »</p>

L'information qui transite par le net est constamment disponible, mais elle présente certains défauts qu'il reviendrait au grand journal du soir de corriger :

 L'information n'est pas toujours vérifiée ni sûre.

 L'actualité s'impose d'elle-même. Elle est de ce fait faiblement hiérarchisée.

 Les commentaires et l'explication de l'actualité peuvent faire défaut.

Ces trois points faibles de l'information permanente peuvent constituer les points forts du 20h, car il est en mesure d'assurer la vérification de l'information, de hiérarchiser les titres et d'apporter le recul d'un commentaire permettant de mieux situer et de mieux comprendre les faits.


« G. Vergeade : Moi c'est très simple, puisque j'écoute beaucoup les informations à la radio, ce que j'attends du journal à la télévision, c'est les images, pour illustrer ce que j'entends. Voilà, tout simplement... »

« C. Debeaux : Je pense que pour être bien informé, il y a les moyens, mais ça nécessite un véritable effort personnel. Parce que c'est vrai que les gros titres, c'est facile... C'est vrai aussi qu'il me semble que l'information est de moins en moins vérifiée, qu'il y a des choses qui sortent et qu'elles sont ensuite démenties... »


« H. Delporte : Moi j'attends la neutralité dans les informations, et puis j'aimerais bien qu'on ne retrouve pas dans le journal les unes 'accrocheuses' de faits divers que j'ai entendues partout. J'aimerais bien aussi qu'on ait un peu plus de débats contradictoires, à la fin du journal télévisé, quelque chose de court, mais sur un gros sujet qui a été traité dans le journal. Et bien qu'on nous donne deux avis différents. Un mini débat »

2.2. Deux types d'attentes

Les membres du Conseil Consultatif reflètent la diversité des téléspectateurs de l'information. Ils présentent deux grandes attentes qui sont différentes, mais non incompatibles.

 Une partie des membres du Conseil se déclare intéressée par des journaux télévisés qui proposent des informations concernant, car sur et/ou en relation avec la vie quotidienne.

« N. Strebler : Et bien moi au niveau du journal, ça doit rester un peu généraliste, car on ne peut pas traiter et développer dans un JT des sujets en détails... Moi j'attendrais qu'il y ait effectivement des sujets qui concernent les problèmes des Français. Mais bon c'est vrai qu'après on peut aller chercher l'information ailleurs si l'on veut, qu'il y a des magazines qui sont très bien pour ça, mais le journal en lui-même doit rester généraliste »

 D'autres membres du Conseil valorisent les informations internationales et le commentaire, tandis qu'ils considèrent qu'il faut accorder aux faits divers une moindre place.

« M. Soulie : Et bien je reviens sur mon histoire d'international et j'aimerais qu'on m'éclaire un peu plus sur le monde, sur ce qui se passe ailleurs que dans l'hexagone, et pas seulement sur les tempêtes de neige à Washington »

Tous s'accordent en revanche pour considérer que le 20h de France 2 a connu une évolution positive, une modernisation qui soutient l'attention des téléspectateurs. Ils s'accordent aussi pour considérer que les informations régionales proposées par France 3 revêtent une grande importance pour tous ceux qui vivent en région.

2.3. Les journaux de France 2

Comme nous venons de le signaler, les membres du Conseil ont salué, de manière assez unanime, l'évolution du 20h comme la formule du journal de 13h du week-end.

1. Pour le 20h, le sommaire de mi-journal et le rapport des titres de la fin correspondent à une modernisation et une dynamisation du journal.

« S. Latte : Oui c'est ça, et puis ça nous dit ce qui va arriver, la suite, donc moi ça m'arrive de ne pas regarder dès le départ, et donc de savoir... Et je trouve que cette idée de couper en deux le journal et de rappeler ce qui va arriver, c'est bien »

2. La séquence de 13h15' du journal du week-end constitue un changement important qui donne au journal, rendez-vous convenu s'il en est, une tonalité et un attrait nouveaux.

« N. Strebler : moi c'est plutôt le 20h de France 2, mais pas tout, les 15 premières minutes. Et sinon le week-end, j'aime beaucoup le 13h15' le samedi, la vision décalée, et par contre je suis abonnée à Médiapart, et donc j'aime bien aller chercher l'information pour avoir des sujets traités à fond »

Les membres du Conseil Consultatif ont relevé des différences entre les deux journaux de 20h qu'ils ont valorisées, comme des similitudes qu'ils ont critiquées :

Les ressemblances	Les différences
Une organisation des titres trop proches, qui semble parfois relever du décalque.	Une plus grande pudeur dans le choix des images chez France 2. Une meilleure couverture du social.

Les membres du Conseil ont souhaité une plus grande différence entre les journaux de 20h, à même finalement d'assurer une meilleure diversité d'offres.

Les similitudes	« C. Debeaux : Je rejoins ce qui a été dit sur le journal de France 2, qui est mieux ces derniers temps. J'apprécie aussi le petit sommaire en milieu de journal, j'apprécie aussi quelque part un raccourcissement. C'est vrai aussi que j'attends de France Télévisions de ne pas trouver la copie conforme de TF1 ou d'autres JT. J'apprécie aussi un éclairage plus original, plus personnel dans le JT de France 2 »
-----------------	---

	<p>« F. Muylaert : Je voudrais savoir pourquoi les journaux de TF1 et France 2 sont pratiquement semblables ? Quelle information, à quel moment ? Sur les deux chaînes, il y a une information c'est pratiquement la même chose, à quelques mots d'écart. Comment ça se fait ? il y a une collusion entre les deux ou quoi ? »</p> <p>« H. Delporte : Je rejoins Francis sur ce qu'il vient de dire car il m'arrive de regarder TF1, le 20h et après de basculer sur France 2, via TV5 MONDE. On a vraiment les mêmes informations, les mêmes faits divers accrocheurs, je ne vois pas tellement de différence de traitement d'information entre les deux »</p>
Les différences	<p>« J. Chudeau : Par exemple sur France 2, il est rare qu'on filme quelqu'un qui se met à pleurer. Alors que sur TF1, à tous les coups, ils arrivent à les faire pleurer ! »</p> <p>« M. Doyhambehere : Moi c'est par rapport aux images, je me demandais la différence entre France 2... Il y a des images plus sensationnelles sur TF1 ! France 2 c'est plus soft, moins de spectacle »</p> <p>« E. Medina : Juste pour répondre, il y en a une différence quand même, c'est sur l'enchaînement des sujets. Je prends un exemple très concret : sur TF1, par exemple il y a eu tel fait divers qui met en exergue telle ethnie, et après on va parler du droit de vote des étrangers aux élections municipales. Evidemment, on traite les mêmes sujets, mais l'enchaînement n'est pas le même... »</p>

2.4. France 3 et les informations régionales

Les informations régionales et locales de France 3 constituent un service aujourd'hui irremplaçable pour les membres du Conseil qui s'y intéressent et s'inscrivent dans la vie de leurs régions.

Les informations régionales constituent une véritable offre de proximité, ainsi qu'une véritable institution dans le paysage informatif français.

Elles suscitent cependant des critiques qui tiennent à leur qualité variable selon les régions.

La valorisation des journaux locaux et régionaux	<p>« M. Doyhambehere : Oui, moi deuxième chose, et que je n'ai pas eu le temps de dire, je ne sais pas si c'est dans beaucoup de régions, mais c'est le journal local de France 3, qui est avant le journal régional, et dans certaines régions, on est dans la langue de la région, sous-titrée en français, et je trouve que c'est vachement enrichissant. Par exemple au Pays Basque, on a une émission locale en basque, je trouve ça vraiment bien »</p> <p>« S. Latte : Moi l'image que j'ai est très, très bonne, et surtout pour les journaux régionaux. Ça me permet de vraiment savoir, d'avoir</p>
--	---

	l'info de ce qui concerne notre région, qui n'est pas souvent détaillée sauf quand il y a des grands trucs et qu'elle est mise au national. Mais sinon, c'est vraiment l'actualité proche, qui nous touche personnellement, parce que ça nous touche. Moi je n'ai malheureusement pas le temps de lire les journaux régionaux papier, donc quand je peux regarder le journal télévisé, ça me permet de me tenir au courant de ce qui se passe à côté de chez moi »
Qualité variable	« J. Chudeau : Par contre moi je crois qu'il y a de grosses différences, pour les journaux locaux, suivant les régions. On a parfois des journalistes très bons, mais parfois ce sont des catastrophes nationales. Quelques fois c'est au niveau même pas cantonal »

2.5. Les magazines d'information

Les membres du Conseil Consultatif ont estimé que France Télévisions disposait d'une offre assez large de magazines d'information, notamment des magazines de débat.

« C dans l'air », « C politique », « Envoyé Spécial », « Complément d'enquête » et « A vous de juger », ont été les magazines d'information les plus souvent cités.



« C dans l'air », déjà citée dans le registre de la culture, est également appréciée en tant que magazine d'information et de débat.



L'offre de magazines politiques est appréciée, mais les échanges semblent manquer de débat et de contradiction.



Les magazines d'information comme « Envoyé Spécial » et « Complément d'enquêtes » sont également appréciés par les membres du Conseil.

« C dans l'air » est aujourd'hui un magazine phare de France Télévisions, il fait vivre le registre des magazines de débat.

« L. Tibi : Le point fort de l'offre est le direct quotidien de 'C dans l'air', la qualité des animateurs ou journalistes pour cette émission et toutes les autres. J'apporte cependant un bémol à l'émission 'Envoyé Spécial', en effet les présentatrices manquent de spontanéité. Ceci n'altérant en rien la qualité des sujets et ceci reste un avis très personnel, mais voyez- vous j'ai comme une réticence. C'est glacial de prime abord »

« JF Dupuy : C dans l'air, que je rate régulièrement compte tenu des horaires trop tôt de fin d'après-midi. J'aime la qualité du débat. Le talent du journaliste qui est tenace, habile et qui se concentre sur l'essentiel de l'information. Les sujets sont très proches de l'actualité. Ils collent de près aux informations du jour, en plus fouillé dans le débat. Un lieu de discussion, parfois passionné, mais toujours efficace. J'adore ! »

Les magazines politiques constituent au fond un point problématique, car les deux grands magazines actuels, « A vous de juger » et « C politique » ne produisent ni contradiction, ni débat, du moins pas autant que les membres du Conseil en attendent.

« JC Théodore : C'est une émission de bonne tenue où cependant la langue de bois règne souvent en maître malgré le talent du journaliste. A souligner, la qualité des questions posées souvent pertinentes et bien affûtées. On peut cependant regretter l'absence de débat car l'interviewé est souvent seul devant le journaliste. Il ne s'agit pas ici de critiquer le talent du journaliste, mais l'organisation de cette émission. De ce point de vue, rien ne vaut la réplique donnée par un adversaire politique, le journaliste orientant le débat par de pertinentes questions ou observations »

« JC Théodore : De par sa plage horaire de diffusion et des moyens dont il dispose, le meilleur magazine devrait être 'A vous de juger'. Ce n'est malheureusement pas le cas. Le côté convenu du questionnement sert en réalité plus à faire valoir ses invités qu'à les contraindre à se dévoiler »

« JF Dupuy : Les magazines politiques me paraissent le point faible de France Télévisions, et de la télévision en général d'ailleurs. Depuis 'l'heure de vérité', les mentalités des téléspectateurs ont évolué. La 'chose' politique s'est dévaluée. Je ne sais pas si les audiences sont toujours présentes sur ce type d'émissions. Je les trouve néanmoins indispensables. J'apprécie dans ma voiture le 'Grand jury' le dimanche soir sur RTL. A part l'émission politique de Mme Chabot, je ne trouve plus sur le groupe France Télévisions de grand magazine politique »

« Envoyé Spécial » remplit pleinement l'espace des magazines d'information et d'investigation. Les membres du conseil ont visionné le numéro traitant de Haïti et ils ont plébiscité la couverture de ce drame.

« JF Dupuy : 'Envoyé spécial'. Le vieux routier des magazines d'information de France 2. Les sujets sont variés mais rarement accrocheurs. Je regarde selon les différents reportages qui m'intéressent ou non. La présentation en duo est sobre et très professionnelle. Pas de fioritures. Le reportage reste l'essentiel du programme. Très important : l'idée de faire 'Envoyé spécial la suite'. On retrouve des personnages découverts 1 ou 2 ans avant, on réfléchit sur leur parcours. Cette suite permet d'approfondir le débat. C'est donc une excellente initiative »

« M. Lambert : La spéciale 'Haïti'. Ce qui m'a plu, si l'on peut parler ainsi de ce drame effroyable que vivent les Haïtiens... L'on dit souvent 'poids des mots, choc des photos', non, pas dans ce 'Envoyé Spécial' tout en pudeur pour les premiers comme pour les seconds. Comme à l'accoutumée dans cette émission que je regarde souvent, elle informe sans déformer et surtout sans voyeurisme. Il n'y a selon moi rien à améliorer dans ce reportage, c'était 'parfait', respect devant ce drame, pudeur devant la souffrance ! »

2.6. Les évolutions attendues

Les membres du Conseil Consultatif ont souhaité un renouvellement des magazines d'information, afin non pas d'en changer la nature mais de moderniser l'offre. Ils ont également souhaité plus de magazines politiques, à la condition que leurs propos soient moins convenus, que les hommes politiques soient interrogés et doivent répondre à la contradiction et à la mise en débat de leurs idées ou de leur action.

« JC Théodore : Les domaines d'augmentation possible de l'offre sont d'une part l'économie, mais à la condition d'être exhaustif dans les différentes approches possibles, c'est-à-dire en donnant la parole à ceux qui ne sont pas dans la pensée unique, et d'autre part la politique au sens large, avec notamment des débats d'idées, en étant là aussi exhaustif, c'est-à-dire en ouvrant les antennes aux non-conformistes »

« JF Dupuy : Les points faibles des magazines d'information de France Télévisions sont le manque de nouveauté en magazine ; une information politique raréfiée et plutôt conventionnelle ; le manque de magazine d'information- mordant et humoristique de type 'le Grand journal' »

3. Récapitulatif des recommandations

Les membres du Conseil ont exprimé deux orientations différentes en ce qui concerne l'évolution des informations télévisuelles. Face à la multiplication des sources d'information et la disponibilité permanente de celle-ci, certains ont estimé que la télévision devait proposer une information plus approfondie, plus fiable et s'accompagnant d'une analyse plus fouillée. D'autres, en revanche, ont déclaré préférer des journaux plus brefs, destinés à faire le point sur l'essentiel de l'actualité.

Le Conseil s'est orienté vers trois recommandations :

- ⇒ Les journaux de 20h demeurent le grand rendez-vous de l'information. Leurs similitudes sont de ce fait très visibles, notamment pour les téléspectateurs qui zappent de l'un à l'autre dans l'espoir de trouver deux éclairages différents de l'actualité. Dans ce contexte, nombre des membres du Conseil ont estimé que le journal de 20h de France 2 devait se différencier davantage de son concurrent.
- ⇒ Les journaux régionaux de France 3 occupent une place importante au sein de l'offre d'informations, car ils constituent un véritable service qui n'a pas d'équivalent par ailleurs. Toutefois, la qualité de ces journaux ne semble pas constante, tant dans la forme que sur le fond. Les membres du Conseil ont souhaité que France Télévisions engage une démarche de relèvement du niveau des journaux régionaux diffusés par France 3.
- ⇒ Le Conseil a débattu des magazines d'information et des émissions politiques. Ses membres les plus intéressés par cette dimension de la vie publique, ont souhaité une plus large couverture de la vie politique, mais surtout plus de débat et de contradiction, car le débat et la contradiction contribuent à éclairer les citoyens.

Chapitre 5 : à propos de la jeunesse

1. Les éléments de contexte

Conformément à sa mission de service public, la société France Télévisions doit accorder une attention particulière aux programmes destinés aux jeunes afin de les accompagner dans leur développement :

- au travers de la programmation qui leur est spécifiquement destinée. France Télévisions diffuse ainsi « en veillant à la complémentarité entre tous ses différents services, des programmes destinés à la jeunesse, aux jours et heures auxquels ce public est disponible et en tenant compte notamment des congés scolaires et de la libération du samedi matin.

Ces programmes contribuent à la lutte contre les discriminations et s'efforcent de promouvoir les valeurs d'intégration et de civisme qui favorisent notamment l'accès des jeunes à la citoyenneté.

La société accorde une attention particulière aux programmes destinés aux enfants et aux adolescents. Elle participe à leur éveil et les accompagne dans leur développement. Elle cherche à développer chez les jeunes téléspectateurs la conscience des droits et des responsabilités dans le cadre de leur vie quotidienne. Elle favorise l'acquisition par chacun de l'autonomie et de la capacité à élaborer un projet personnel.

Dans le cadre de la charte visant à promouvoir une alimentation et une activité physique favorable à la santé dans les programmes et les publicités diffusées à la télévision dont elle est signataire, la programmation de la société assure la promotion de comportements nutritionnels équilibrés et la pratique d'activités physiques régulières afin de prévenir l'obésité infantile et le surpoids» (article 13 du cahier des charges).

- en participant à leur éducation aux médias (article 15) ou encore en favorisant leur apprentissage des langues étrangères (article 26).

Selon les termes de son cahier des charges, France Télévisions doit enfin renforcer sa place de premier investisseur dans les programmes jeunesse en France pour pouvoir offrir un large choix de programmes pour tous les âges.

Début 2008, la société a mis en place une direction commune des « Programmes Jeunesse », afin de revoir en profondeur l'ensemble de sa politique jeunesse, depuis la production jusqu'à la programmation.

Cette réforme a trouvé son aboutissement dans le lancement, le 19 décembre 2009, d'une nouvelle offre jeunesse, baptisée Ludo, qui propose dorénavant un univers commun sur France 5, France 4 et France 3, ainsi que sur Internet (monludo.fr).

2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre jeunesse de France Télévisions

Les membres du Conseil Consultatif se sont penchés sur l'évolution de l'offre jeunesse de France Télévisions et la création d'un identifiant transversal aux différentes chaînes, « ludo », ainsi que sur l'évolution des programmes destinés à la jeunesse en général, y compris ceux diffusés par les chaînes thématiques :

○ Ils ont signalé un accroissement déplaisant de l'intensité des dessins animés destinés aux enfants, plus de vitesse, de « violence » et de bruits, qui caractérisent l'offre de manière globale.

○ Ils ont également remarqué le succès du repérage de l'identifiant « Ludo », qui a été rapidement mémorisé par les enfants.

○ Ils ont émis le souhait de trouver au sein de l'offre « ludo » une signalétique des âges auxquels conviennent les programmes diffusés.

○ Ils ont trouvé également que l'offre « ludo » manquait d'un programme destiné à traiter les loisirs.

Il convient de signaler que Julien Borde, Directeur de la jeunesse du groupe France Télévisions, a répondu qu'une signalétique des programmes selon l'âge des enfants et un magazine pluriculturel, étaient déjà en projet, suite à des précédents retours d'expérience.

« S. Latte : Moi j'ai un reproche à faire aux programmes jeunesse. Ce que l'on vient de voir, ça a l'air très tendre, très poétique mais très souvent c'est violent, ça crie tout le temps, il y a pas mal de bruit. C'est vrai que les dessins animés par rapport à ce que nous on a connu, c'était mieux avant et je trouve que c'est bruyant. Mon rêve, c'est de revoir à l'antenne ce qu'on avait, c'était vachement bien. Il repasse Maya l'Abeille tous les matins, c'est vachement bien »

« N. Boucard : Ils (ses enfants) ont bien identifié le logo, ils ont bien reconnu, même la petite qui ne sait pas lire, elle dit déjà « Ludo ». Et elle zappe. J'ai confiance aux programmes, je les laisse regarder parce que je sais qu'il n'y a pas de violence et c'est bien parce qu'avec d'autres chaînes, j'essaie d'éviter, il y a trop de violence, on ne peut pas »

« C. Debeaux : Il y a eu pas mal de changements, ce que j'ai trouvé un peu cahotique, mais c'est bon j'ai retrouvé les Zouzous, car ma fille a 2 ans... Les Zouzous n'ont en fait pas changé. J'ai essayé de regarder les autres chaînes aussi, mais je trouve que pour les tout petits c'est dommage qu'il n'y ait pas de signalétique pour identifier les émissions qui sont plutôt pour les 3-4ans, les 5-6 ans »

« C. Debeaux : C'est d'autant plus dommage parce que les chaînes thématiques sur le câble sont vraiment ciblées par âge. Là on est sûr de ne pas se tromper »

3. Récapitulatif des recommandations

Les membres du conseil ont exprimé deux recommandations :

- ⇒ Les programmes destinés aux enfants devraient s'accompagner d'une signalétique indiquant l'âge des enfants auxquels ils s'adressent.
- ⇒ Des membres du Conseil ont souhaité que France Télévisions complète son offre destinée aux enfants par une émission traitant des loisirs.

Chapitre 6 : à propos du Sport

1. Les éléments de contexte

Dans un environnement marqué par le développement de l'offre sportive payante et un renchérissement de l'accès aux droits de diffusion, France Télévisions se doit de préserver l'accès du public le plus large aux grands événements sportifs (la mobilisation des antennes du bouquet et de ses sites Internet permettant une large exposition).

Son cahier des charges prévoit que France Télévisions s'efforce de conserver la diffusion en direct sur France 2, France 3, France 4 ou RFO des événements sportifs d'importance majeure ou qui font partie du patrimoine national (Tour de France, Jeux Olympiques, Roland Garros, Tournoi des Six Nations, Football, etc.) sans pour autant omettre de proposer un très large éventail de disciplines sportives.

Le groupe public doit ainsi concilier la diversité de la programmation sportive et la fédération d'un large public, inhérente à son devoir d'audience.

France Télévisions a également pour mission de porter une attention particulière aux manifestations sportives locales et régionales dans ses programmes régionaux.

2. Les avis du conseil consultatif sur l'offre de Sport de France Télévisions

Le Conseil Consultatif n'a pas eu le temps de traiter en profondeur la question du sport. Il a pris connaissance de la politique de France Télévisions dans ce domaine et certains de ses membres ont exprimé les avis suivants :

○ La présence de France Télévisions dans le domaine du sport est légitime et nécessaire. Il est important que France Télévisions ne se concentre pas sur les seuls grands sports, mais s'intéresse à des sports moins communs.

○ France Télévisions couvre des événements qui s'étalent dans la durée, comme les compétitions olympiques, le tour de France ou Roland Garros. Il s'agit d'une politique mettant en valeur le bouquet France Télévisions, la complémentarité et la diversité des chaînes.

« JF Dupuy : Je ne suis pas vraiment passionné de sport et moi je suis pour le sport à la télévision. Je ne regarde jamais le tour de France, ça ne m'intéresse pas, mais je trouve normal qu'il y ait le tour de France. Moi je ne regarde pas par goût personnel parce qu'il en faut : les JO de Vancouver, j'ai regardé les médailles, mais le reste ne m'intéressait pas. J'ai résilié mon abonnement à Canal+. J'ai eu la crainte qu'il y ait une dérive sur France Télévisions comme il y a eu sur Canal+ et avec les groupes comme TF1 : mettre des centaines de millions dans le football. Ma crainte c'est que le groupe cède à la surenchère et les budgets c'est comme tout le monde, à partir du moment où vous mettez tout sur le foot... Canal j'ai résilié au bout de 10 ans parce que je leur ai dit : 'vous n'êtes plus une chaîne de cinéma, vous êtes une chaîne de foot'. Moi ça ne me concernait plus. Je trouve bien que pour l'instant grâce à vos moyens qui sont importants mais pas autant que les chaînes commerciales, vous ne rentriez pas dans cette surenchère. On ne peut pas tout payer, c'est bien que vous continuiez de faire tous les événements importants du football à un niveau raisonnable et que vous mettiez beaucoup d'argent dans la fiction »

« N. Boucard : Ce qui est bien, c'est que la chaîne retransmet des grands événements, elle achète aussi des sports que l'on connaît un peu moins. Ça nous change du foot, du rugby »

« M. Doyhambehere : je suis très déçue du niveau de certains commentateurs sportifs, notamment s'agissant du rugby sur France 4, et j'ai été très choquée de la vulgarité de certains commentateurs de Roland Garros ».

3. Récapitulatif des recommandations

Les membres du conseil ont exprimé une recommandation :

- ⇒ Il est important que France Télévisions ne se concentre pas sur les seuls grands sports, mais s'intéresse à des sports moins communs et préserve une grande diversité des disciplines.
- ⇒ Porter une grande attention à la qualité des commentaires lors des retransmissions.

Chapitre 7 : Les personnes handicapées et la télévision

1. Les éléments de contexte

1.1. L'accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes : le sous-titrage

Les obligations de France Télévisions en matière de sous-titrage ont été définies par la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Celle-ci établit en effet que le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) de France Télévisions détermine « les engagements permettant d'assurer, dans un délai de cinq ans suivant la publication de la loi [soit le 12 février 2010] l'adaptation (...) de la totalité des programmes de télévision diffusés, à l'exception des messages publicitaires, sous réserves des dérogations justifiées par les caractéristiques de certains programmes ».

Ainsi, le COM 2007-2010 et l'avenant au COM 2009-2012 précisent-ils que « France Télévisions assurera le sous-titrage intégral de ses programmes nationaux en 2010, sous réserves des dérogations justifiées par les caractéristiques de certains programmes ».

Les dérogations relatives aux programmes régionaux ont été accordées en raison de la difficulté technique des antennes décentralisées à produire un sous-titrage, et du coût au regard du bassin de population concerné.

Le groupe s'est cependant vu fixer l'objectif d'envisager, à la mesure des progrès techniques, l'extension du dispositif aux programmes régionaux les plus porteurs d'audience. S'agissant des programmes régionaux ultra-marins le COM fixe également un objectif de sous-titrage d'un journal régional quotidien dans chaque station de RFO.

Le COM prévoit enfin que France Télévisions fera ses meilleurs efforts pour assurer un sous-titrage de qualité.

1.2. L'accessibilité aux personnes aveugles ou malvoyantes : l'audiodescription

Plus récemment, la loi du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision a fixé à France Télévisions des objectifs en matière d'accessibilité des programmes en faveur des personnes souffrant de déficience visuelle. C'est là encore au COM que la loi confère le soin de déterminer « les engagements permettant d'assurer la diffusion de programmes de télévision qui, par des dispositifs adaptés, sont accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes ».

Conséquence de cette disposition légale, l'avenant au COM 2009-2012 prévoit que France Télévisions mettra en place un service d'audiodescription dès la fin de l'année 2009, dans un premier temps de manière progressive sur chacune de ses antennes numériques et pour ses programmes nationaux les plus emblématiques. La mise en place de ce service se fera au fur et à mesure de l'adaptation des équipements des chaînes, en fonction des capacités des

vecteurs de diffusion des chaînes. La diffusion nominale d'un tel service ne sera cependant permise qu'au renouvellement des régies finales des chaînes du Groupe.

Enfin, l'ensemble de ces éléments est repris dans le nouveau cahier des charges de France Télévisions, adopté le 23 juin 2009, lequel précise :

« Dans le respect de son contrat d'objectifs et de moyens, France Télévisions veille à rendre accessibles ses programmes aux personnes handicapées.

Elle adapte les conditions de diffusion des programmes aux difficultés des personnes sourdes ou malentendantes.

Elle diffuse des programmes accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes, dans les conditions prévues par le contrat d'objectifs et de moyens.

À ces fins, elle développe une concertation étroite avec les associations représentatives des personnes handicapées. »

France Télévisions a donc souhaité que le Conseil Consultatif des Programmes s'entretienne de la question du handicap, des personnes handicapées et de la télévision.

Pour mieux éclairer les débats du Conseil, une dizaine d'entretiens ont été effectués auprès de responsables d'associations et d'institutions qui œuvrent auprès des personnes handicapées.

Les points abordés ci-après sont la synthèse de ces entretiens et des échanges ayant eu lieu lors du Conseil.

2. Une perspective commune

Les personnes handicapées et les associations qui les représentent se placent dans une perspective commune, l'acceptation de leur différence par la société et leur intégration pleine et entière dans la société française.

Leur perspective n'est pas d'aménager des espaces adaptés et protégés à l'écart de la société des valides, mais de s'intégrer à chaque fois que cela est possible dans les mêmes institutions et les mêmes cadres, l'école, les transports, le logement et l'entreprise.

Cet objectif suppose que les institutions adaptent leur accueil, mais aussi que les valides acceptent les personnes handicapées parmi eux, dans les mêmes espaces et les mêmes contextes sociaux.

Ceci implique deux problématiques différentes, l'accessibilité et l'intégration, ce qui implique d'une certaine manière la banalisation de la personne handicapée en tant qu'individu susceptible de jouer différents rôles sociaux, en tant qu'étudiant ou travailleur, par exemple.

3. Le rôle de la télévision

Les personnes que nous avons interrogées considèrent que la télévision, en tant que média au cœur de notre société peut jouer un rôle pédagogique important sur au moins le plans de l'acceptation et de l'intégration des personnes en situation de handicap.

En tant que média central de notre société, elle doit assurer l'accessibilité de ses contenus aux personnes qui présentent des handicaps sensoriels, aveugles et malentendants notamment.

Le rôle attendu de la télévision peut être résumé en trois points :

- Normaliser la situation de handicap, montrer des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des situations normales de la vie courante et professionnelle.
- Valoriser les familles et les personnes en situation de handicap, montrer leur quotidien.
- Assurer l'accessibilité des programmes aux personnes qui présentent des handicaps sensoriels

4. Visibilité, intégration et pédagogie

De l'avis des personnes que nous avons consultées, la télévision est en mesure de jouer un rôle pédagogique majeur auprès des valides, car elle peut les inciter à accepter autour d'eux les personnes en situation de handicap.

L'objectif étant l'intégration, la télévision peut rendre visibles des personnes handicapées jouant des rôles sociaux habituels. Ils attendent de la télévision qu'elle les montre assumant des fonctions banales et pour ainsi dire normales à la télévision, comme celles d'experts, de chroniqueurs ou de comédiens, par exemple.

Cette banalisation de la présence des personnes en situation de handicap au sein des groupes humains, leur paraît constituer la capacité la plus grande qui puisse être attribuée à la télévision, car elle serait à même de favoriser un changement du regard porté sur le handicap, favorisant ainsi les changements sociaux profonds souhaités par les personnes handicapées.

5. L'accessibilité

La télévision est un média central, tant par la position qu'elle occupe que par les contenus informatifs et culturels qu'elle véhicule. L'accession à ces contenus conditionne finalement l'intégration culturelle de chacun.

L'accessibilité suppose à la télévision trois modalités qu'il convient de traiter séparément.

L'accessibilité physique des personnes handicapées motrices, suppose l'adaptation des bâtiments, des plateaux, mais aussi des espaces réservés à l'accueil du public, aux nécessités des personnes à mobilité réduite ou qui se déplacent en fauteuil.

L'accessibilité aux personnes déficientes visuelles suppose de faire appel aussi largement que possible à l'audio description, dans le cadre des programmes où l'image est au cœur du propos, comme dans le cas des fictions ou des documentaires, voire du sport.

Cette modalité d'accès pourrait aussi passer par une signalétique sonore qui vienne doubler la signalétique visuelle.

L'accessibilité aux personnes malentendantes admet deux modalités, dont la première est celle d'un compromis que beaucoup parmi elles jugent insuffisant.

- Le sous-titrage constitue une modalité d'accès qui a le mérite de l'évidence. Il faut cependant considérer que les langues véhiculaires, comme le Français, demeurent des langages parfaitement artificiels et sont d'un apprentissage très difficile pour nombre de personnes sourdes, car les signes correspondent à des sons qu'elles n'ont jamais entendus. Le développement du sous-titrage constitue un premier niveau d'accessibilité.
- La traduction en langage de signes, que beaucoup des personnes sourdes tiennent pour leur langage naturel, apparaît comme une modalité d'accès plus appropriée pour les personnes sourdes. Le développement de la traduction en langage des signes constitue donc une attente majeure, notamment pour les programmes dont les contenus transitent par le langage, comme dans le cas des débats par exemple.

6. Les attentes concernant les personnes atteintes d'un handicap psychique ou mental

Les représentants des personnes handicapées psychiques ou mentaux ont estimé que l'image sociale de cette catégorie des personnes handicapées était problématique, car le handicap mental suscite des peurs irrationnelles qui conduisent à l'occultation, voire l'exclusion.

L'image sociale du handicap psychique ou mental est un enjeu important pour les familles et les représentants des personnes handicapées psychiques, car cette image détermine en bonne mesure leur acceptation et leur intégration sociale.

Les personnes interrogées considèrent que la télévision est en mesure de promouvoir l'acceptation sociale de l'handicap psychique ou mental et des personnes qui en souffrent.

7. Synthèses des attentes exprimées

Les attentes exprimées vis à vis du média s'adressent surtout aux chaînes du Service Public, car le Groupe France Télévisions peut jouer dans ce domaine un rôle exemplaire.

Ces attentes élémentaires sont :

- ⇒ Promouvoir l'intégration sociale en mettant en scène des personnes en situation de handicap dans des situations et des rôles ordinaires.
- ⇒ Valoriser les personnes en situation de handicap, par le biais notamment des performances que certaines d'entre elles accomplissent, comme dans le cas du sport par exemple, dont les manifestations pourraient être qualitativement mieux couvertes.
- ⇒ Mettre en œuvre des pratiques d'élargissement de l'accessibilité des programmes, en faisant une plus large place à l'audio description et la traduction en langage des signes. Le sous titrage étant bien évidemment une forme d'amélioration de l'accessibilité, mais moins satisfaisante pour les malentendants que le langage des signes.

Chapitre 8 : Synthèse des recommandations

Les programmes et les contenus culturels

- ⇒ Un plus large usage des formes brèves dans les programmes d'initiation aux œuvres culturelles, à l'image de "D'art d'art!"
- ⇒ Des émissions de vulgarisation scientifique
- ⇒ Une émission dédiée à l'actualité de la culture
- ⇒ Une plus grande prise en compte des cultures contemporaines et alternatives

La fiction

- ⇒ Accompagner les fictions historiques d'une démarche de contextualisation et de rappel des faits, dont l'oubli ou la méconnaissance peut exclure une part des téléspectateurs de la compréhension de l'œuvre télévisuelle.
- ⇒ Le Conseil a salué l'effort accompli par France Télévisions dans la réalisation de fictions patrimoniales. Beaucoup de ses membres ont émis le souhait que ces efforts se prolongent dans la réalisation d'œuvres plus contemporaines.
- ⇒ En ce qui concerne les films et les séries étrangères, des membres du Conseil ont estimé qu'il était souhaitable d'aller vers la proposition de versions multilingues.
- ⇒ La programmation de séries étrangères de qualité doit permettre d'entretenir le lien avec les populations jeunes

L'information

- ⇒ Les journaux de 20h demeurent le grand rendez-vous de l'information. Leurs similitudes sont de ce fait très visibles, notamment pour les téléspectateurs qui zappent de l'un à l'autre dans l'espoir de trouver deux éclairages différents de l'actualité. Dans ce contexte, nombre des membres du Conseil ont estimé que le journal de 20h de France 2 devait se différencier davantage de son concurrent.

- ⇒ Les journaux régionaux de France 3 occupent une place importante au sein de l'offre d'informations, car ils constituent un véritable service qui n'a pas d'équivalent par ailleurs. Toutefois, la qualité de ces journaux ne semble pas constante, tant sur la forme que dans le fond. Les membres du Conseil ont souhaité que France Télévisions engage une démarche de relèvement du niveau des journaux régionaux diffusés par France 3.
- ⇒ Le Conseil a débattu des magazines d'information et des émissions politiques. Ses membres les plus intéressés par cette dimension de la vie publique, ont souhaité une plus large couverture de la vie politique, mais surtout plus de débat et de contradiction, car le débat et la contradiction contribuent à éclairer les citoyens.

Les programmes destinés à la Jeunesse

- ⇒ Les programmes destinés aux enfants devraient s'accompagner d'une signalétique indiquant l'âge des enfants auxquels ils s'adressent.
- ⇒ Des membres du Conseil ont souhaité que France Télévisions complète son offre destinée aux enfants par une émission traitant des loisirs.

Les programmes sportifs

- ⇒ Il est important que France Télévisions ne se concentre pas sur les seuls grands sports, mais s'intéresse à des sports moins communs et préserve une grande diversité des disciplines.
- ⇒ Porter une grande attention à la qualité des commentaires lors des retransmissions.

Les personnes handicapées et la télévision

- ⇒ Promouvoir l'intégration sociale en mettant en scène des personnes en situation de handicap dans des situations et des rôles ordinaires.
- ⇒ Valoriser les personnes en situation de handicap, par le biais notamment des performances que certaines d'entre elles accomplissent, comme dans le cas du sport par exemple, dont les manifestations pourraient être qualitativement mieux couvertes.
- ⇒ Mettre en œuvre des pratiques d'élargissement de l'accessibilité des programmes, en faisant une plus large place à l'audio description et la traduction en langage des signes. Le sous-titrage étant bien évidemment une forme d'amélioration de l'accessibilité, mais moins satisfaisante pour les malentendants que le langage des signes

ANNEXES